



202605-03

Envoyé en préfecture le 12/05/2026

Reçu en préfecture le 12/05/2026

Publié le

ID : 022-212200349-20260511-20260503-DE

mairie
ti ker

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CAVAN

----- SEANCE DU 11 MAI 2026

L'an deux mil vingt-six, 11 Mai, à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de CAVAN, légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Maurice OFFRET, Maire de CAVAN.

Membres en exercice : 19

Présents : 17 : Maurice OFFRET, Maire, Sylvain RANNOU, 1^{er} Adjoint, Magali BODEREAU, 2^{ème} adjoint, Mathieu ROUSSEL, 3^{ème} adjoint, Céline TREDAN CABOCO, 4^{ème} adjoint, Jean-Paul LE CANN, 5^{ème} adjoint, Gaëtan LE PESSOT, Sonia LE BERRE, Xavier DUAULT, Gaëlle LE CANT, Adélaïde NICOLAS, Pauline UNVOAS, Baptiste LE COZ, Daïven PIOGER, Didier NEVEUX, Adeline POINTIER, Lucie ARZUL

Absent avec procuration : 2 : Sylvie LE CARVENNEC à Maurice OFFRET, Ronan GEFFROY à Didier NEVEUX

Absent sans procuration :

Date de convocation : 30 Avril 2026

Secrétaire de séance : Jean-Paul LE CANN

Objet : Proposition de représentant au sein de la Commission Intercommunale des Impôts Directs

Monsieur le Maire informe que dans le cadre de la mise en place de la Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID), LTC demande de bien vouloir proposer une personne de la commune susceptible d'y siéger.

Pour rappel, cette commission est composée, conformément aux dispositions réglementaires en vigueur, du président de l'EPCI ou de son représentant, qui en assure la présidence, ainsi que de dix commissaires titulaires et dix commissaires suppléants.

La liste qui sera transmise à Madame la Directrice départementale des finances publiques devra comporter un nombre de candidats double de celui des postes à pourvoir, soit un total de 40 noms.

Par ailleurs, les commissaires ne sont pas nécessairement des conseillers communautaires ni des conseillers municipaux.

En outre, compte tenu du fait que la communauté regroupe 57 communes, il est précisé que l'ensemble des communes ne pourra être représenté au sein de cette commission.

La proposition de liste sera arrêtée par délibération du conseil communautaire.



202605-03

mairie
ti ker

Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le
ID : 022-212200349-20260511-20260503-DE

Le Conseil Municipal,

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire

Deux candidatures sont proposées :

- Jean-Paul LE CANN
- Adeline POINTIER

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve de voter à main levée :

Nombres de votants : 19

- Jean-Paul LE CANN : 15 voix pour et 4 abstentions
- Adeline POINTIER : 4 voix pour et 15 abstentions

Avec 15 voix pour, le Conseil Municipal :

- **Propose** Monsieur Jean-Paul LE CANN comme représentant à la Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID)

Fait et délibéré, à Cavan les jour, mois et an précités

Pour extrait conforme au registre dûment signé

Le secrétaire de séance,

Le Maire,

Jean-Paul LE CANN



Maurice OFFRET

M. le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Saint-Brieuc dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État